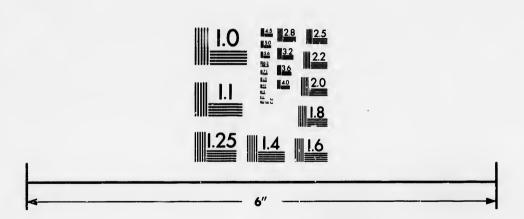


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE STATE

CIHM/ICMH Microfiche Series. CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



(C) 1986

## Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

		16X		20X	نلسل	24X		28X		32X
10X	14X		18X		22×	/	26X		30X	
Comm	onei comments enteires supplé filmed at the re nt est filmé au t	mentaires:	uction indic		essous.					
along La re li distors  Blank appee have li li se p lors d' mais,	Bound with other meteriei/ Relié evec d'autres documents  Tight binding may cause shedows or distortion along interior margin/ La re liure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure  Biank leaves added during restoration may appeer within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certainas pagas blanches ejoutées lors d'une resteuration appareissent dans le texte, mais, iorsque cele éteit possible, ces peges n'ont pes été filmées.			Includes supplementary meteriel/ Comprend du matériel supplémentaire  Only edition available/ Seule édition disponible  Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totelement ou partiellement obscurcles par un feuillet d'errata, une pelure etc., ont été filmées à nouveeu de façon à obtenir la mellleure image possible.						
✓ Relié e										
	oured pietes and/or iliustrations/ nches et/ou iliustrations en couleur			Quality of print veries/ Quelité inégale de l'impression						
	ed ink (i.e. othe de couleur (i.e.				abla	Showth Transpa				
	ad meps/ géographiques	en couleur					etached/ étachées			
	title missing/ de couverture	manque			abla		iscoloured, écolorées,			
	Covers restored and/or laminated/ Couverture resteurée et/ou peliiculée			Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées						
	demaged/ rture endomma	gée					emeged/ ndommegé	ies		
	ed covers/ rture de couieur	•					d peges/ e couleur			
the Institute has attempted to obtein the best riginal copy available for filming. Feetures of this opy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the eproduction, or which may significantly change he usual method of filming, ere checked below.			L'institut e microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exempleire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifie une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans le méthode normele de filmage sont indiqués ci-dessous.							

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec Library

The images eppearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed peper covers are flimed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. Ali other original copies are filmed begir.ning on the first page with a printed or lilustrated impression, and ending on the last page with a printed or iliustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol --- (meaning "CON-TINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"). whichever applies.

Mans, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as regulred. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec **Eibliothèque** 

Les images suivantes ont été reproduites avec le pius grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité evec les conditions du contrat de filmage.

Les exempleires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commencant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'Illustration, soit par le second plet, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont flimés en commencant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'Illustration et en terminant par ia dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparatra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole -- signifie "A SUIVRE", le symbole ♥ signifie "FiN".

Les cartes, pianches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seui cilché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3

1	
2	
3	

1	2	3
4	5	6

pelure.

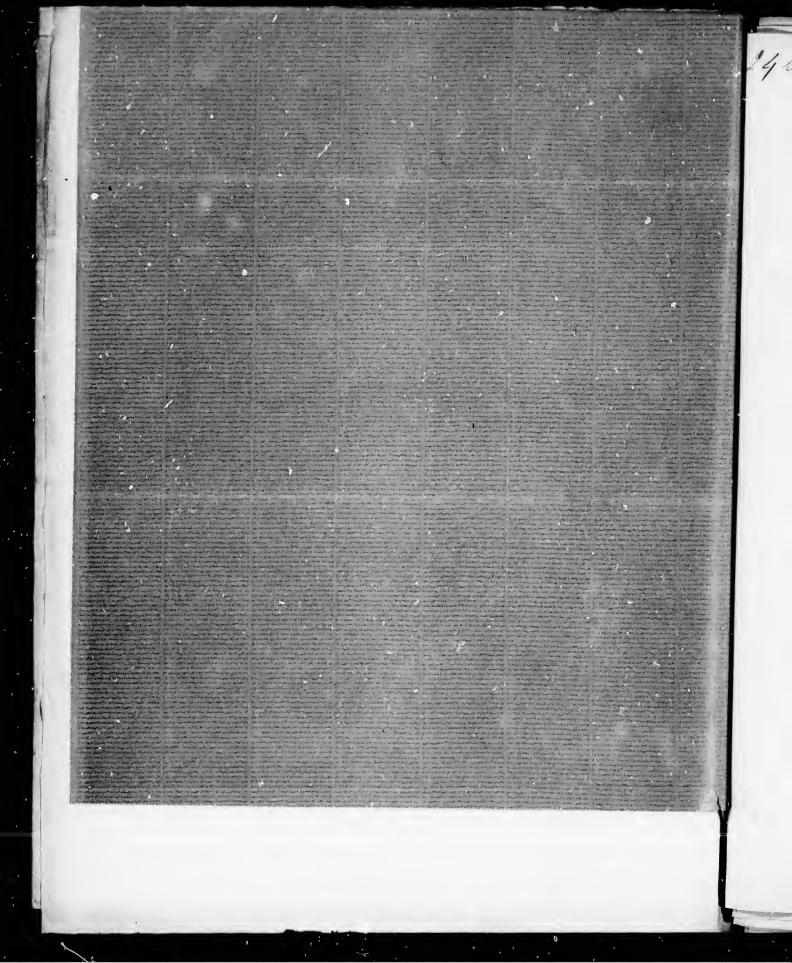
rrata th

tails

du

odifier une mage

n à

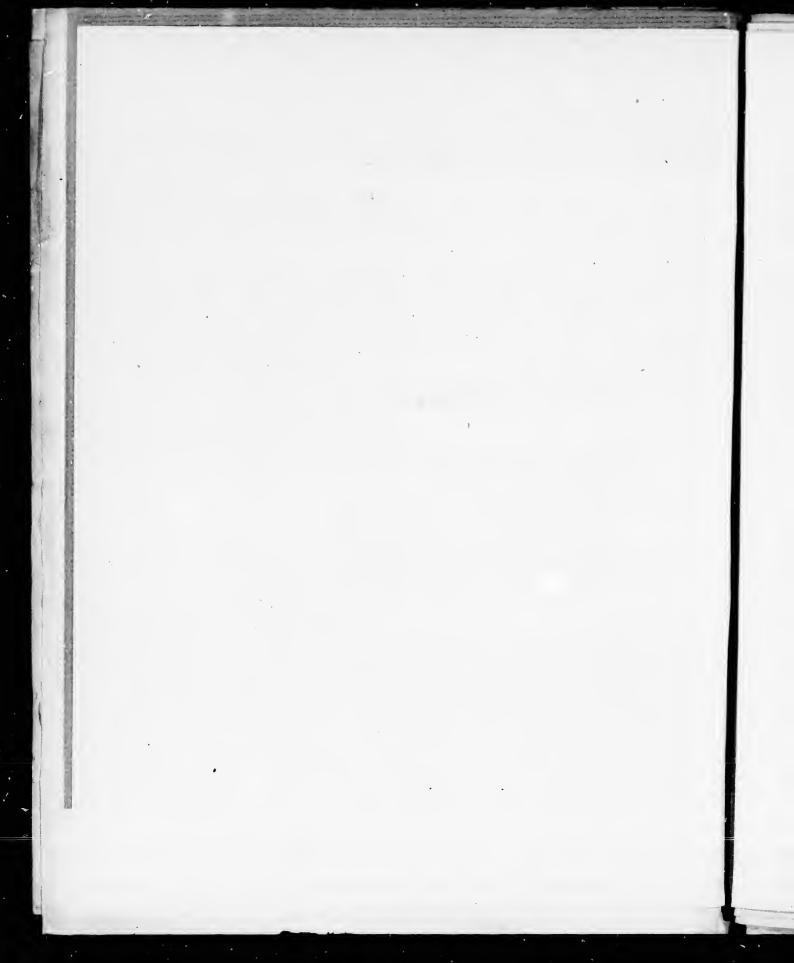


14 Dept 168.

(Circulaire au Clergé.)

# SUJETS.

- 1°. Continuation de récitation des Litanies de la Ste. Vierge.
- 2°. Récent décret de la S. Cong. des Rits touchant la communion des fidèles aux messes de Requiem.
- 3°. Défense de chanter des Libera après la grand'messe des dimanches etc.
- 4°. Projet de faire une édition du Rituel Romain à l'usage de la province.
- 5°. Catalogue de bons livres pour les bibliothèques de paroisse.
- 6°. Manuel du Scapulaire et du S. Rosaire, à imprimer.
- 7°. Lettre du préf. de la propagande accusant la réception du produit de l'œnvre du denier de S. Pierre pour l'année courante.



#### MESSIEURS,

Vons vons rappelez que le Souverain Pontife, dans sa lettre apostolique du 17 octobre de l'anuée dernière, après avoir exposé les calamités sans nombre qui affligent l'Eglise dans presque toutes les parties de l'univers, et la cruelle persécution dont il est lui-même l'objet, "recommandait instamment aux "Evêques, au Clergé et à tous les fidèles de faire des prières incessantes "communes et solennelles, et ordonnait que dans tous les diocèses il se fit des "supplications publiques en forme de Triduum," afin de conjurer le Seigneur d'avoir pitié de seu peuple et de mettre enfin un terme à ces calamités et à cette persécution.

Tous les enfants de l'Eglise ont répondu avec empressement à cet appel du Saint Père; partout ce *Triduum* a été célébré avec zèle; un saint concert de prières s'est ainsi élevé de tous les points de la terre vers le ciel pendant tout le cours de l'année. Mais hélas la colère de Dieu ne paraît pas encore appaisée: les calamités de l'Eglise n'ont point cessé; et le Saint Pontife est toujours l'objet de la plus affreuse persécution....

C'est done un devoir pour nous de continuer et de redoubler même nos

prières pour l'Eglise, et tout spécialement pour le Saint Père.

De plus, vous savez que le Souverain Pontife vient de convoquer un concile général, qui s'ouvrira le 8 décembre de l'année prochaine. De là encore nouvelle obligation pour nous de prier pour les pasteurs de l'Eglise, qui vont se réunir en cette sainte assemblée, afin de leur obtenir les lumières du Saint Esprit.

Il est vrai que Jésus-Christ a promis l'assistance de son Saint-Esprit à ses Apôtres et aux Evêques leurs succe seurs, qu'il a établis pour gouverner son Eglise: mais cette promesse du Sauveur ne dispense pas ses disciples du commandement qu'il leur a fait de prier pour leurs pasteurs; et s'il est des temps où ils doivent le faire avec plus de ferveur et d'instance, n'est ce pas lorsque, comme aujourd'hui, il les convoque par la voix de leur chef en assemblée générale, pour traiter des grands intérêts de son royaume en ce monde et du salut des peuples.

Vous voudrez done bien lire au prône de votre paroisse le premier article de la présente circulaire, le premier dimauche après sa réception, et

exhorter vos fidèles à prier avec un redoublement de ferveur dans les deux intentions ci-dessus exprimées, en les avertissant qu'il vous est enjoint de continuer de dire l'oraison pour le Pape à la sainte messe, et de réciter les litanies de la Sainte Vierge, en la manière prescrite par mon mandement du 8 décembre de l'année dernière, jusqu'à la clôture du susdit Concile général.

Je m'empresse de vous communiquer le décret général suivant, concernant la communion des fidèles aux messes de *Requiem*: décret rendu par la S. Congrégation des Rites, le 27 de juin de la présente aunée, et envoyé à tous les Evêques du monde, après avoir reçu l'approbation et la confirmation du Souverain Pontife:

Proposito dubio. "An Sacerdos possit operire ciborium ad communicandos "fideles in paramentis nigric?" Emi et Rmi Patres Sacris tuendis Ritibus præpositi responderunt : " Affirmative, seu posse in missis defunctorum, cum " paramentis nigris, sacram communionem fidelibus ministrari, etiam ex " particulis præconsecratis, extrahendo pixidem a tabernaculo. Posse item in " paramentis nigris, ministrari communionem immediate post missam defuncto-" rum ; data autem rationabili causa, immediate quoque ante eamdem missam ; " in utroque tamen casu, omittendam esse benedictionem. Missas vero defuncto-"rum celebrandas esse omnino in paramentis nigris; adeo ut violacea adhiberi " nequeant, nisi in casu quo, die 2 novembris, Sanctissimæ Eucharistiæ "Sacramentum publicæ fidelium adorationi sit expositum pro solemni Oratione " quadraginta horarum, prout tantum est in decreto Sacræ hujus Congrega-"tionis, die 16 Septembris anni 1801." Et ita decreverunt, ac ubique loccrum, si Sanctissimo Domino Nostro placuerit, servari mandarunt, die 27 junii 1868. Facta autem per me Secretarium Sanctissimo Domino Nostro Pio Papa IX relatione, sanctitas sua decretum Sacra Congregationis approbavit et confirmavit

> DOMINICUS BARTOLINI, S. R. C., Secretarius.

A l'occasion de la publication de ce décret, je crois devoir vous faire remarquer que les rubriques et les décrets de la même Congrégation (12 Sept. 1857), s'opposent à ce que l'on chante une absoute (un Libera) pour les défunts à la suite de la messe paroissiale, les jours de dimanches et de fêtes, et de toute autre messe chantée avec des ornements d'une couleur qui n'est pas la noire,

die 23 jubii anni ejusdem.

comme cela s'est pratiqué jusqu'ici en plusieurs paroisses. Vous devrez donc désormais regarder cette pratique comme défendue dans l'Archidiocèse.

L'édition de notre "Compendium Ritualis Remani ad usum diœcesium " provinciæ Quebecensis," se trouve épuisée. C'est mon intention de remplacer ce compendium " par le Rituel Romain tout pur et sans abréviation, et à cette fin d'en faire imprimer, pour notre ueage, une édition exactement semblable à celle que la propagande en a donné en 1864. Ce projet a reçu l'approbation des pères du dernier Concile.

Ce Rituel devra se trouver dans toutes les sacristies de nos églises de paroisses et de missions, sans doute. Mais il convient qu'il ait aussi une place distinguée dans la bibliothèque de tout prêre, et surtout de ceux qui sont appelés à exercer le saint ministère.

Il est à prepos aussi de faire imprimer en même temps, sous un format convenable, un petit extrait du dit Rituel, renfermant tout ce qui est nécessaire pour l'administration des malades, pour les benédictions et autres fonctions ecclésiastiques qui ne peuvent se faire à l'église ou à la sacristie.

Mais avant que d'entreprendre l'impression de ces deux livres, j'ai besoin de connaître le nombre de copies de chaeun qu'il conviendra de faire tirer. Je vous prie donc de vouloir bien me dire sans retard, si vous prendrez pour vous-même, un exemplaire, soit du premier, soit du second, soit de tous les deux.

A la dernière retraite, en vous recommandant l'œuvre des bibliothèques paroissiales, j'ai pris la résolution de faire imprimer un catalogue des bons livres qu'elles devraient renfermer. Mais pour l'exécution de ce projet, j'ai grandement besoin de l'aide et de la collaboration de chacun de vous. Ayez donc la bonté de m'envoyer le plutôt possible une liste de cenx de ces livres que vous jugez les meilleurs et les plus utiles, surtout pour nos bons habitants de la campagne. En le faisant vous rendrez un vrai service à la religion comme à vos concitoyens, et vous m'obligerez beaucoup.

Vous savez que le "Mannel à l'usage des confrèries du S. Scapulaire et du S. Rosaire établies dans l'archidiocèse," est un excellent livre de piété et de prières, un livre très-utile aux fidèles en général, et comme indispensable aux Curés en la paroisse desquels se treuve érigée l'une de ces confréries, ainsi

qu'aux personnes qui en font partie. Cependa t il est impossible de se le procurer aujourd'hui, la dernière édition que feu Mgr. Signay en avait fait faire est épuisée depuis assez longtemps. Il est donc urgent d'en commander une nouvelle; c'est aussi ec que je voudrais faire.

Dans ce dessein, et afin d'en faciliter l'exécution, je vous prie de vouloir bien me dire, si l'une des susdites confréries se trouve établie dans votre paroisse, et quel serait approximativement le nombre d'exemplaires du manuel en question dont les associés pourraient avoir besoin, et que vous pourriez demander aussitôt après l'impression du livre,

Enfin je suis heureux d'avoir à vous annoncer que je viens de recevoir une lettre du préfet de la Propagande, en date du 5 de ce mois, par laque!le Son Eminence m'informe qu'Elle a reçu le produit de l'œuvre du Denier de St. Pierre pour la présente année, que nous lui avions envoyée le 14 Août dernier, ajoutant que le Saint Père a accepté cette somme avec un grand sentiment de reconnaissance, et qu'il donne avec effusion de œur sa Bénédiction Apostolique à tous ceux qui ont contribué à cette offrande par leurs dons généreux, ce que vous voudrez bien faire connaître à vos bons paroissiens, en leur rappelant que ceux que le Saint Père bénit, sont bénis de Dieu. \*\*

Et je demeure bien affectueusement,

#### Messieura,

Votre tout dévoué serviteur en N. S.

### † C. F. ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

\* Plusieurs parolsses ayant envoyé leurs collectes pour les zouaves Canadiens, après la clôtuve des comptes nous saisissons avec plaisir cette occasion pour en faire mention.

Ste. Anne du Saguenay	\$20.00
St. André	
St. Jean Chrysostôme	22.00
St. Michel	
Stc. Germaine et Ste. Justine	
Ste. Alphonse, (balance)	1.80



